EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/536

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Casino de Bordeaux Lac. Rapport d'activité et financier 2011 - 2012. Information

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par Traité de concession en date du 27 juillet 1999, pour une durée de 18 ans (fin le 17 décembre 2018), vous avez confié à la Société d'Animation Touristique de Bordeaux (SATB), filiale à 99,9% de la Société Groupe Lucien Barrière, l'exploitation du Casino. Les trois activités principales du Casino sont les jeux, la restauration et l'animation.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 30 novembre 2012 pour une durée de 5 ans expirant le 30 novembre 2017.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

1. Evolution de l'activité

Depuis fin 2007, l'activité des jeux a subi les conséquences de la crise économique et financière (diminution des capacités de volume de jeux des clients), de l'obligation de contrôler l'identité des clients depuis le 1er novembre 2006 pour interdire l'accès aux mineurs (de nombreux clients n'ont pas leurs pièces d'identité sur eux), et l'interdiction de la consommation de tabac depuis février 2008.

Ces éléments ont accentué la baisse du produit brut des jeux entre 2007 et 2011 (-21 % sur le marché français). Le groupe Barrière a donc mis en place une réduction des charges avec, entre autres, une baisse des effectifs et de fortes économies à tous les niveaux.

En 2012, le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux affiche une activité quasi identique à l'exercice précédent.

Evolution du chiffre d'affaires (en K€)	**N-1**	**N**	**Ecart N/N-1**
Produit brut machines à sous	37 301	36 991	- 0.8%
Produit brut jeux de tables	3 063	3 221	5.2%
Chiffre d'affaires restauration	2 132	2 106	- 1.2%
Chiffres d'affaires autres (dont salle de spectacles)	570	690	21.0%
Total CA Brut	**43 066**	**43 008**	**- 0,1%**
Prélèvement	- 23 225	- 23 124	- 0.4%
CA net	**19 841**	**19 884**	**0.2%**

Le produit des machines à sous régresse seulement de 0.8 %. Les renouvellements des machines à sous et l'animation de cet espace a contrecarré un marché régional et national naturellement baissier.

La progression des jeux de table (+ 5.2%) est imputable à la roulette électronique et l'organisation de tournois de poker assure une forte fréquentation de la salle des jeux traditionnels.
L'activité de restauration est en léger retrait (- 1.2%), cette baisse s'explique notamment par le développement de l'offre de restauration sur le secteur du Lac dès l'été. De nombreuses opérations ponctuelles ont été organisées tout au long de l'année visant à limiter la baisse d'activité.
La qualité de la programmation de la salle de spectacle a permis d'accroître les 'autres' recettes (+ 21%).

Cette qualité trouve son pendant dans les charges d'honoraires, en hausse de près de 20.6 % (achats de spectacles).
Les frais de personnel (salaires, traitements et charges sociales) sont en hausse de 3.7 % liés à la mise en place progressive du treizième mois.

L'effet combiné des produits et charges d'exploitation amène à un résultat net bénéficiaire de 4 098 K€, soit une baisse de - 1.7% par rapport à 2011.

Enfin, 210 K€ (comptabilisés dans le poste « autres charges ») ont été versés au titre de la redevance prévue à l'article 34 du traité de concession, montant stable par rapport à 2011. Cette redevance correspond à 10% du chiffre d'affaires hors taxes effectué au titre de la restauration.

Le détail des versements à la Ville est présenté page 26 du rapport de délégataire annexé à cette information.

2. Patrimoine

Les principaux investissements réalisés par le concessionnaire au cours de l'exercice 2012 concernent l'acquisition de machines à sous et l'équipement en nouvelles technologies des machines à sous pour un montant de 394 K€, une table de poker électronique et des postes supplémentaires de roulette électronique pour un montant de 67 K€.

L'avenant au traité signé le 20 septembre 2010 prévoit désormais que les investissements réalisés dans le cadre du compte 471 seront affectés à l'embellissement du site de Bordeaux lac, c'est-à-dire l'équipement lui même et ses abords. La dotation du compte 471 pour l'exercice 2012 est de 128 K€.

3. La qualité du service

La Société mène des enquêtes « qualité » qui mesurent la qualité de l'offre, la qualité des abords et la tenue de l'établissement ainsi que le professionnalisme des collaborateurs en contact avec la clientèle.
Les clients peuvent déposer leurs doléances ou leurs compliments sur un registre mis à leur disposition. Durant l'exercice aucun problème significatif n'a été relevé.

La Société a mis en œuvre une série de mesures pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable :depuis mars 2012, le groupe Lucien Barrière est certifié ISO 14001 sur 22 de ses établissements. La certification sera étendue progressivement à l'ensemble du territoire français.

Des objectifs chiffrés sont avancés : réduction de la consommation de papier de 32 tonnes sur l'exercice 2012, 100% des déchets dangereux sont aujourd'hui triés dont 70% en moyenne des composants peuvent être recyclés.

Dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitude économique et financier, l'activité casinotière en France reste incertaine. Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne, malgré la libéralisation du marché français, continue de pénaliser l'activité des casinos.

Pour votre complète information, le rapport annuel du délégataire 2011-2012 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON

RAPPORT DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2011 / 2012

Société Animation Touristique Bordeaux
(S.A.T.B)

Casino Théâtre Barrière de Bordeaux

Sommaire

Introduction

- **Textes réglementaires relatifs au présent rapport**
- **Renseignements juridiques sur l'exploitation**

I- Comptes retraçant les opérations

I.1- Rapport financier

I.2- Patrimoine

II- Qualité du service

II.1- Mesures de la qualité

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

III.2- Compte-rendu technique

IV- Perspectives

Documents joints

- Introduction -

A/ Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations règlementaires et contractuelles suivantes :

1- Articles du Code Général des Collectivités territoriales :

Article L.1411-3
Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Article L.1411-13
Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents relatifs à l'exploitation des services publics délégués, qui doivent être remis à la commune en application de conventions de délégation de service public, à l'exception de ceux mentionnés à l'article 6 de la loi nº 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, sont mis à la disposition du public sur place à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe, dans les quinze jours qui suivent leur réception par voie d'affiche apposée. Le public est avisé par le maire de cette réception par voie d'affiche apposée en mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Article R.1411-7

Le rapport mentionné à l'article L. 1411-3 tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné, respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le délégataire à la disposition du délégant dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend :

I. - Les données comptables suivantes :
a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
d) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
e) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
f) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
g) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
h) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

II. - L'analyse de la qualité du service mentionnée à l'article L. 1411-3 comportant tout élément permettant d'apprécier la qualité du service rendu et les mesures proposées par le délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité du service est notamment appréciée à partir d'indicateurs proposés par le délégataire ou demandés par le délégant et définis par voie contractuelle.

III. - L'annexe mentionnée à l'article L. 1411-3 qui comprend un **compte rendu technique et financier** Le compte rendu technique comprend trois volets : le personnel, les biens affectés au service, l’offre et la fréquentation du service public (statistique). Le compte rendu financier comporte les informations utiles relatives à l'exécution du service et notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation. Il comprend également un compte d’exploitation établi selon le modèle du compte d’exploitation prévisionnel, la liasse des immobilisations, une note explicative sur les éventuels écarts entre le compte d’exploitation de l’exercice et le compte d’exploitation prévisionnel correspondant.

2- Articles du Cahier des Charges

« Article 47 du Traité de Concession : Comptes rendus

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques de la présente convention, le concessionnaire produira chaque année, six mois après la clôture de l'exercice considéré, un compte rendu technique et un compte rendu financier ainsi que le compte de résultat. Le dernier jour de l'exercice est fixé au 31 octobre.

Pour permettre le contrôle de la qualité du service qui est confié au concessionnaire, celui-ci fournira au concédant un rapport comportant l'ensemble des éléments nécessaires à l'appréciation des conditions d'exécution du contrat ainsi que la qualité du service, et leur évolution par rapport aux années antérieures.
La non production de ces comptes-rendus constitue une faute contractuelle, sanctionnée dans les conditions définies à l'article 52 de la présente convention.

Article 48 du Traité de Concession : Compte rendu technique

Au titre du compte rendu technique, le concessionnaire doit fournir pour l'année écoulée au moins les indications suivantes :

- l'évolution générale de l'état des matériels et équipements exploités,
- l'évolution de l'activité,
- les modifications éventuelles de l'organisation du service,
- les travaux d'entretien et/ou de renouvellement

Article 49 du Traité de Concession : Compte rendu financier

Un compte rendu d'exploitation retraçant l'ensemble des opérations afférentes à l'exécution de la mission de service public confiée au concessionnaire est établi pour chaque exercice.
Ce document rappelle les conditions économiques générales de l'année d'exploitation. Il fait apparaître l'excédent ou le déficit d'exploitation. »

B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société d'Animation Touristique de Bordeaux exploitant le casino de Bordeaux est une société par actions simplifiée au capital de 6 750 000 euros dont le siège social est situé Rue du Cardinal Richaud à Bordeaux, inscrite au RCS de Bordeaux sous le n°B418 083 754.

La Société d'Animation Touristique de Bordeaux est une filiale de la Société de Participations Casinotières elle-même filiale de la société Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1 215 144,68 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris, représentée par son Président.

Le traité de concession a été signé le 27 juillet 1999 pour une durée de 18 ans à compter de la date de notification de l'autorisation de jeux délivrée par le Ministre de l'Intérieur et expirant le 17 décembre 2018. Quatre avenants ont été conclus.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 30 novembre 2012 pour une durée de 5 ans expirant le 30 novembre 2017.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2012 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire :

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le cabinet Ernst & Young Audit (Tour Ernst & Young, 11 Allée de l'Arche – 92037 Paris La Défense Cedex)

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Copie des tableaux 1 à 4 de la liasse fiscale

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Depuis fin 2007, l'activité des jeux a subi des conséquences exogènes qui ont fortement impacté l'évolution du secteur des casinos en terme de chiffre d'affaires. Les facteurs exogènes sont les suivants :

a. La crise économique et financière qui s'est matérialisée par une baisse de pouvoir d'achat de nos clients et par une diminution des capacités de volume de jeux.
b. La conjoncture depuis au moins 5 ans est particulièrement défavorable au secteur des casinos, en raison de la crise économique majeure subie depuis 2008 et de la baisse des dépenses de loisir, en matière de restauration, spectacles, hébergement et jeux.
c. Depuis le 1er novembre 2006, les casinos ont l'obligation de contrôler l'identité de tous les clients à l'entrée de l'établissement, afin d'éviter l'accueil de mineurs ou de personnes interdites de jeu. Une telle mesure a eu pour effet de réduire la fréquentation de l'établissement (du fait de l'obligation pour nos visiteurs d'avoir leur pièce d'identité).
d. L'interdiction de la consommation de tabac dans les casinos depuis février 2008 a généré une baisse de chiffre d'affaires du fait de la chute massive de la fréquentation dans les casinos.

Ces éléments ont eu pour principale conséquence d'accentuer rapidement une baisse de Produit Brut des Jeux (PBJ) des casinos français sans possibilité pour ces derniers d'agir de manière proactive et rapide pour contrer cette baisse, sans évolution immédiate de la règlementation et avec pour contrepartie des investissements parfois significatifs. Cette décroissance forte s'est matérialisée en quatre ans (de 2007 à 2011) par une baisse de – 21 % sur le marché français à périmètre constant. Sur le marché européen, la tendance reste comparable avec notamment une décroissance de – 6 % en un an.

Au niveau du groupe Lucien Barrière, la tendance montre une activité qui subit également à périmètre constant des décroissances fortes de – 23,9 % en cinq ans, tant sur l'activité des Jeux de Table, avec une décroissance de – 10,7 %, que sur les Machines à Sous avec une décroissance de – 24,9 % .

A ce jour, aucun élément tangible ne nous permet d'envisager un redémarrage sensible de l'activité malgré la poursuite de nos efforts en termes d'animation, de commercialisation et d'investissement. Les évolutions des dispositions règlementaires contribuant à l'allègement des formalités administratives, à la création de nouvelles offres de jeux dans le respect des valeurs de la profession et à la simplification de nos organisations restent difficiles à obtenir, voire sont refusées. En conséquence afin de préserver la viabilité de nos entreprises et nous permettre d'assurer nos efforts en matière d'investissement, il est indispensable de poursuivre les fortes économies de charges qui se sont traduites, entre autre, par la diminution des effectifs dans de nombreux établissements et de poursuivre nos actions pour pérenniser l'équilibre économique d'une concession de service public. Ceci est

d’autant plus accentué que les dispositions fiscales nouvellement adoptées pèsent lourdement sur les résultats du casino, entre autres, la taxe sur les salaires (particularité applicable à l’activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS), l’augmentation du forfait social, le rabot fiscal sur la déductibilité d’une quote part de charges financières pouvant restreindre les investissements financés par des sources de financement externes.

Concernant le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux, l’activité sur l’exercice 2012 a été quasi identique à l’exercice précédent ce qui est déjà une belle performance dans le contexte actuel et précité. Cela relève du dynamisme impulsé au casino en matière d’animation et création d’événements ; au renforcement de nos actions commerciales ; à l’amélioration de nos offres et notre produit ; et enfin aux nombreux investissements octroyés en ces périodes difficiles.
Le produit brut des Machines à sous est en très légère décroissance par rapport à l’exercice précédent comme celui de la restauration qui elle est touchée par une nouvelle concurrence de proximité sur la zone du Lac.
Par contre notre activité jeux de tables et spectacle progresse bien grâce au développement des tournois de poker et au développement des jeux électroniques.
En général, la baisse étant intervenue principalement sur les 5 derniers mois de l’exercice soit la période estivale 2012. Tout le reste de l’année a été sur une bonne tendance de croissance reflétant le travail quotidien des équipes du Casino Théâtre.

Actionnariat du Groupe Lucien Barrière :

Conformément à un accord intervenu le 12 janvier 2011, la famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière (contre 51% précédemment), et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Fimalac souhaite poursuivre le développement de ses investissements dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d’opérations immobilières. Fimalac présente le profil assurant le mieux la stabilité de l’actionnariat de Groupe Lucien Barrière et sa croissance.

Cette opération qui a modifié l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n’a pas eu d’incidence sur le contrat de délégation de service public avec la Ville.

L’actionnariat de Groupe Lucien Barrière n’a pas été modifié sur l’exercice 2011/2012.

Evolution du Chiffre d'Affaires

Montants exprimés en K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	37 301	36 991	-0.8 %
Produit Brut Jeux de tables	3 063	3 221	+5.2 %
Chiffre d'Affaires Restauration	2 132	2 106	-1.2 %
Chiffre d'Affaires Autres	570	690	+21.0 %
Total Chiffre d'Affaires BRUT	**43 066**	**43 008**	**-0.1 %**
Prélèvement	- 23 225	-23 124	-0.4 %
CA NET	**19 841**	**19 884**	**+0.2 %**

Evolution du produit brut machines à sous
Le produit brut des machines régresse de 0.8 %, après un début d'exercice prometteur l'activité s'est ralentie à compter du mois de juin jusqu'en septembre.
Les renouvellements de machines à sous avec des modèles de dernière génération, parfois en avant première et la forte animation de cet espace a contre carré un marché régional et national naturellement baissié.

Evolution du produit brut des jeux de tables
Le produit des jeux de table connait une progression de 5.2 %, du en grande partie au développement du jeu de la roulette électronique à laquelle deux puis quatre poste ont été ajoutés. Nous exploitons le texas hold'hem sous sa version électronique depuis le mois d'avril, ce jeu est en phase de lancement et sera en progression sur l'exercice prochain. Notre politique dynamique d'organisation de tournois de poker nous assure une forte fréquentation de la salle des jeux traditionnels.

Evolution du chiffre d'affaires restauration
L'activité de la restauration est en léger recul, lié à la baisse d'activité brutale constatée sur les mois d'été. Baisse Accentuée par le développement de l'offre restauration sur le secteur du Lac dès l'été. Sur ce secteur nous avons aussi réalisé de nombreuses opérations ponctuelles porteuses (buffets de desserts, banc d'huitres, menu de fêtes, dîners dansants, dîners spectacles ...) tout au long de l'année ce qui a limité la baisse d'activité.

Evolution du chiffre d'affaires Autres
Ce poste concerne le chiffre d'affaires de la salle de spectacles ainsi que les refacturations diverses**.**
Le chiffre d'affaires de la salle de spectacles enregistre une progression liée à l'augmentation du nombre et de la qualité des spectacles programmés. Un gros travail de programmation, de choix et sélection des spectacles a été réalisé. Des efforts importants ont été consentis par les équipes en local aidées par Direction Spectacles et Artistique du Groupe afin d'avoir une programmation artistique et de qualité et très éclectique

Evolution du prélèvement versé à la Ville
La baisse du produit brut des machines à sous engendre une légère diminution du prélèvement.

Evolution des charges
Les charges d'exploitation sont stables par rapport à l'exercice précédent. Les frais de personnel sont en progression de 3.7% en parti du à la mise en place du treizième mois progressif. Les honoraires sont en augmentation de 20.6 % en raison du nombre de spectacle en augmentation.
Il est à noter que le montant de la redevance variable est de 210 717.60 € conformément à l'article 34 du Traité de Concession au titre de la redevance annuelle d'occupation du domaine public.

2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino appartient à la Commune.
Il est composé des espaces suivants :

- Le bâtiment principal abrite le casino (salle de jeux traditionnels et salles des machines à sous) ainsi que les salles de restaurant.
- Le second bâtiment abrite la salle de spectacles de 718 places ainsi que les bureaux administratifs.

Etat des immobilisations
Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

Investissements réalisés
Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné l'acquisition de machines à sous et l'équipement en nouvelles technologies des machines à sous pour un montant global de 394 k€. Nous avons continué à développer notre offre de jeu de table sous forme électronique en proposant notamment une table de poker électronique et des postes supplémentaires de Roulette électronique ; le montant de ces investissement s'élèvent à 67 k€.

Investissements réalisés dans le cadre du compte 471
L'article 38 du Traité de Concession relatif à l'emploi des recettes supplémentaires a été modifié par un avenant signé le 20 septembre 2010. Cet article prévoit que les sommes dégagées au titre de l'article 471 seront affectées en totalité à l'amélioration

et à l'embellissement du site de Bordeaux-Lac en en précisant qu'il comprenait les équipements confiés au concessionnaire, leurs annexes et leurs abords.
Sur cet exercice, les travaux ont été partiellement engagés et seront présentés au cours du prochain exercice comptable.
Le prélèvement à employer a augmenté en 2012 d'un montant de 128 288 €.

Dotation aux amortissements
La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrit dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine
L'établissement emploie 11 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 827 462.03 € en entretien maintenance.

Situation des biens de retour et de reprise du service délégué

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retours est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture : 22 521 milliers d'euros
- Amortissement cumulé de ces biens : 14 661 milliers d'euros
- Valeur nette comptable des biens de retour : 7 860 milliers d'euros

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise : 4 538 milliers d'euros
- Amortissement cumulé de ces biens : 4 961 milliers d'euros
- Valeur nette comptable des biens de reprise 53 milliers d'euros

Autres points

Descriptif du personnel
Le nombre de salarié moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 159 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 2.08% de la masse salariale et 1 304 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

Le Casino a poursuivi son effort en matière d'avancées sociales avec l'application progressive du 13è mois.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretien des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Lucien Barrière. Les procédures mises en place par le groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Lucien Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

II.1- Mesures de la qualité de service

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

Exercice 20010/2011	Exercice 2011/2012
454 301	454 622

Le nombre d'entrées est en légère progression sur l'an passé ce qui relève de la performance. Cela reflète bien la grande fidélité de nos clients qui ne sont pas insensible à la qualité du service, de l'accueil et des prestations proposées. Il faut aujourd'hui faire preuve de beaucoup d'effort pour maintenir sa fréquentation qui se compte par dizaine de milliers de clients.

II.1.2- Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

Exercice 20010/2011	Exercice 2011/2012
91 954	86 715

La baisse des couverts est liée au développement de la nouvelle concurrence sur la zone du Lac en matière de restauration. L'activité banquet qui concerne les entreprises à tendance aussi à baisser cette année car les budgets de celles-ci sont en fortes réductions. Nous avons aussi réduit nos couverts en invitation.
L'animation des restaurants et la prospection nous assure néanmoins un nombre de couverts tout à fait conséquent.

II.1.4- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

Ce secteur a poursuivi une programmation de qualité, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l'établissement.
Le développement des synergies avec les Hôtels du secteur et des salles partenaires comme la Patinoire ou l'Opéra nous aide à développer l'attractivité du Théâtre du Casino.
La mise en place aussi de soirée à Thèmes, de soirées dansantes ou spectacles contribue à l'animation du casino tout entier.
Le Théâtre du Casino est reconnu maintenant comme un acteur incontournable de la scène culturelle de Bordeaux, il est par ailleurs partie prenante dans beaucoup d'événements culturels majeurs de la ville.
Nous mettons aussi un point d'honneur à programmer des artistes, troupes et compagnies locales et régionales.

La direction des spectacles et animations du groupe met à disposition de l'équipe de l'établissement une sélection de spectacles de qualité, pour lesquels elle intervient également sur les conditions contractuelles, afin de permettre une programmation variée.

II.1.5- Processus des « visites mystère » et des procédures d'enquête du Groupe Lucien Barrière (DMS)

De plus en plus, la Satisfaction Client est au cœur des préoccupations des Casinos Barrière. Pour cerner au plus près cette Satisfaction Client, différentes techniques marketing sont utilisées pour notamment mesurer ce qui est à l'origine de la Satisfaction Client.

Un enquêteur professionnel, tel un client parmi d'autres, se rend dans nos établissements de jeux, et se met en situation réelle. Il observe et analyse les différentes séquences consommateurs à travers un parcours client sur 7 espaces (téléphone, extérieurs, services généraux, machines à sous, jeux traditionnels, restaurants, bars) et effectue ainsi de manière régulière et précise un suivi Qualité du réseau des casinos Barrière pour en évaluer la qualité de services. Dans chaque espace, on mesure la norme produit, la norme service, la communication identité visuelle, la propreté et l'entretien à l'aide de 256 items.
Ces visites inopinées se déroulent plusieurs fois par an dans chacun des établissements du groupe. Grâce à ces mesures régulières, les résultats obtenus permettent d'identifier les points forts et les points faibles de nos sites et afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

II.1.6- Observations significatives de clients sur le registre :

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre sur l'exercice.

Un registre de doléances et de compliments est à la disposition de la clientèle à l'accueil de l'établissement.
Aucun problème significatif n'a été relevé durant l'exercice.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux a déployé un programme dénommé « les As de l'accueil » qui permet à nos collaborateurs d'avoir un référentiel sur le sujet et d'améliorer notre qualité d'accueil et de service client.

Prévention pour un jeu responsable

Le Casino s'engage à assurer que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, afin que nul ne puisse sacrifier sa situation financière, sociale ou économique, qui seraient des causes pouvant altérer la déontologie et le devenir économique de la filière des casinos.

Formation du personnel à la prévention de l'abus de jeux

Soucieux d'exercer son activité, d'une part en se conformant strictement à la législation en vigueur (respect notamment de la mesure d'interdiction de jeu) et d'autre part en respectant une éthique indispensable à la profession, le casino s'est volontairement engagé depuis plusieurs années, avec les autres sociétés du Groupe Lucien Barrière, dans une politique de prévention aux risques d'abus de jeu.

Celle-ci s'est traduite cette année encore, par une formation dispensée aux collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication en place sur le site ainsi que par l'animation d'une cellule de veille composée de salariés travaillant pour différentes activités (jeux traditionnels, machines à sous, accueil, …).

« Préférez un Jeu Responsable » c'est le nom du programme de lutte contre l'addiction lancé dans l'ensemble des établissements du Groupe Barrière en juin 2009.

Pour le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux, l'organisation interne et les résultats de ce programme se déclinent comme suit :

Organisation interne

- Le correspondant du casino en charge du suivi du programme et de la relation client est :
- Franck CHEDOZEAU, Membre du comité de Direction aux machines à sous

Il est entouré d'une équipe de spécialistes internes qui l'aide dans cette fonction.
Notre correspondant fait également partie de la Commission Nationale du Groupe Lucien Barrière qui est en charge du pilotage du programme de lutte contre l'addiction.

Formation des personnels
Groupe Barrière a mis en place des formations spécifiques afin de sensibiliser les personnels en contact avec la clientèle aux risques d'addiction.
Pour le casino Barrière de BORDEAUX ;

- 47 salariés ont été formés en 2011 et 2012, dont 1 salarié statut cadre

Information et sensibilisation de la clientèle

Des affiches sont présentes dans le Casino dans le but de sensibiliser les clients aux risques d'addiction.
Des brochures sont également en permanence à la disposition de la clientèle. Cette information présente les niveaux de risques, permet de se situer dans ce domaine, et propose également des adresses utiles de professionnels de santé et (ou) de Centre de traitement des addictions situés proche du casino.

Un site internet exclusivement dédié au jeu responsable (une création du Groupe Lucien Barriere) informe les joueurs et le grand public sur le risque d'abus de jeu. Il permet de faire le lien entre le casino et ses joueurs, de donner l'ensemble des conseils utiles aux joueurs et à leur entourage, en les mettant en contact direct avec des partenaires professionnels de santé.

La Limitation Volontaire d'Accès (L.V.A.)

La L.V.A. est au cœur du dispositif du Jeu Responsable

- c'est un service mis à disposition des clients du casino qui leurs permet de mieux maîtriser leurs niveau de fréquentation dans l'établissement ;
- la L.V.A. valable dans l'ensemble des casinos du Groupe Lucien Barrière, est un gage de sérieux de notre établissements dans ce domaine ;
- c'est un service unique et exclusif des établissements du Groupe Lucien Barrière.

Pour l'exercice 2012, le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux a signé 214 contrats de L.V.A.

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement portés sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.
Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et les animations.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels l'affichage urbain, la radio, la télévision locale, la presse écrite régionale, mais également le mailing ou e-mailing et SMS.

Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants et des autres activités sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage règlementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs…

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.
En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et règlementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

Chaque établissement du Groupe Lucien Barrière est doté d'un manuel de Procédures internes relatif à la lutte contre le blanchiment dans lequel on retrouve les règles générales émanant de notre autorité de tutelle. De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. Les points suivants ont été déclinés dans le rapport de 2012 du Casino :

A) Référents de l'établissement

Pour le Casino Théâtre Barrière de Bordeaux les référents sont :

- Déclarant : Directeur responsable Laurent BALMIER,
- Correspondant : Directeur administratif et financier, Corinne MAGIS.

B) Actions de formations réalisées dans mon casino en 2012

- 11 collaborateurs ont été formés en 2012, les formations sont désormais dispensées aux nouveaux collaborateurs dans le cadre des journées d'intégration.

C) Dispositifs de surveillance mis en place

- 3 réunions du comité lutte anti-blanchiment ont eu lieu en 2012

D) Envois de déclarations de soupçon à TRACFIN
- plusieurs déclarations de soupçon ont été envoyées en 2012

II.2.2- Règles d'hygiène et de sécurité

Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les cuisines ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire", guide interne des bonnes pratiques d'hygiène conformes aux exigences de la réglementation en vigueur. Sur ces bases, le Groupe Lucien Barrière a mandaté un organisme indépendant chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements une fois par trimestre, d'assurer notamment des prélèvements bactériologiques mensuels et d'effectuer, à la demande, des contrôles de certains produits.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :
La DDPP (Direction départementale de la protection des populations) nouvel organisme regroupant désormais la DDSV et la DGCCRF
La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencé et audité, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à notre établissement de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, …

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Equipement, …) intervient tous les Un à trois ans suivant les établissements.
Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.
Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.
En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.
Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, l'année 2012 a été marquée par un net recul de ce type d'agressions puisque seulement 2 faits ont été recensés au préjudice d'autres groupes. Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Lucien Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

Tout comme en 2011, la Direction Générale poursuit la mise en place d'un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds inaccessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Un premier bilan permet de dire que ces nouveaux matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.
Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, nos casinos ont recours pendant les week-ends à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration que l'ambiance doivent y contribuer.
Nous nous efforçons de rendre attractif notre établissement au gré des événements et des périodes de l'année. Ainsi la décoration est régulièrement renforcées sur des soirées à thèmes, l'anniversaire du casino, les lancements de nouvelles Machines à sous, les périodes de fêtes de fin d'année.

II.2.4- Développement durable

C'est en 2008 que *Lucien Barrière Hôtels et Casinos* a amorcé sa démarche Développement Durable sur l'ensemble de ses établissements. Deux années plus tard, le groupe décidait d'étendre ce processus à tous les collaborateurs en leur proposant, dans chaque établissement, un cycle de formation les sensibilisant à la démarche de responsabilité sociale de l'entreprise.

C'est ainsi qu'en décembre 2011, Groupe Lucien Barrière obtenait sa première certification ISO 14001 sur un premier périmètre de 11 établissements. En mars 2012, le nombre d'établissements certifiés atteignait les 22 structures, et ainsi de suite jusqu'en février 2013 où l'intégralité des établissements français du groupe obtiennent la certification.

La norme ISO 14001 est une norme internationalement reconnue qui consacre la mise en œuvre dans tout notre fonctionnement d'un système de management environnemental efficace. Celui-ci a permis de mettre en place plusieurs procédés de réduction de nos consommations énergétiques (plus de 18 millions de kilowattheures, soit la consommation annuelle de 20 000 français). Autre réussite notable, nos établissements avaient réduit de 32 tonnes leur consommation de papier sur l'exercice 2012. Egalement, 100% des déchets dangereux sont aujourd'hui triés dont 70% des composants peuvent être recyclés en moyenne. Encore, chaque établissement a mis en place en 2012 ou mettra en place en 2013 une action en faveur de la biodiversité. Cette énième mesure vise à ce que nos collaborateurs puissent s'investir s'ils le souhaitent dans la protection de l'environnement dans lequel ils vivent et travaillent.

EN CHIFFRES

- 60 établissements Barrière normés ISO 14001
- **18 285 670 kWh / an économisés** = l'équivalent de la consommation d'une ville de **20 000 habitants** par an
- 32 tonnes de papier économisés soit environ **400 arbres** épargnés grâce à nos réductions de papier **/ an**.
- **100% des établissements** trient leurs déchets dangereux
- **100% des établissements** trient au moins 3 déchets
- **100% des établissements** ont participé à l'opération Bouchons d'amour, et récoltés 210 tonnes de bouchons, soit 42 000 euros pour cette association
- **79% des cartes de nos restaurants** prônent le *locavore,* avec des produits

locaux/ régionaux
- **100%** proposent des produits issus de l'agriculture Biologique
- **88% des établissements** utilisent des produits d'entretien écolabellisés
- **20 000 interrupteurs** éteints chaque jour
- **4000 écrans d'ordinateurs** éteints à la pause déjeuner

Nos objectifs Groupe fixés pour les années 2013 – 2014 sont les suivants :

- ***D'un point de vue environnemental :***

  - Lancement du Challenge Planète Barrière en avril 2013 récompensant les trois meilleures initiatives fédératrices des établissements en faveur de la biodiversité.
  - Continuer notre effort de réduction des consommations d'énergie : 5% de baisse en 2013 pour atteindre 15% de réduction par rapport à 2010.
  - Atteindre 10% de réduction de nos consommations d'eau en 2013 par rapport à 2010.
  - Continuer notre effort de réduction des consommations de papier : 4% de baisse en 2013 pour atteindre 20% de réduction par rapport à 2010.
  - Trier les déchets non-dangereux : 4 au minimum et suivre le traitement de tous les déchets sur un registre type.

- ***D'un point de vue sociétal :***

  - Politique d'**Achats Responsables** : réaliser un panel d'entreprises pour travailler avec des **fournisseurs engagés**.
  - Intégrer le programme de **Jeu Responsable** dans les indicateurs de Développement Durable.
  - Poursuite du partenariat caritatif avec l'association des **Bouchons d'Amour** dans tous les départements où le groupe est implanté *(cf. encadré sur les Bouchons d'Or à Briançon)*
  - Recruter **60 collaborateurs en situation de handicap** avant le 31 décembre 2015.

BOUCHON D'OR BRIANÇON

Cette année, le Casino Barrière de Briançon a reçu le certificat « Bouchon d'or 2012 » pour sa collecte caritative des bouchons en plastiques, en partenariat avec l'association Thémis 05. Depuis mai 2012, une colonne « Bouchon d'amour » est disponible dans le hall du casino pour y recueillir les différents bouchons. Y sont collectés : les bouchons alimentaires, de produits d'entretien, de produits d'hygiène et cosmétiques. Le Casino Barrière de Briançon a totalisé **205,71** litres de bouchons récoltés par mois !

Au-delà de ces engagements, cette procédure garantit au Groupe une conformité totale de nos établissements au Code de l'Environnement en vigueur et témoigne de la volonté affichée du Groupe de s'investir pleinement dans les enjeux du Développement Durable. En partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile, cette action responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continues, en faveur de nos clients, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le Groupe Lucien Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

Dans ce mouvement, c'est tout notre management qui est concerné, et le Casino Théâtre de Bordeaux est certifié ISO 14001 depuis février 2013. A l'heure d'aujourd'hui, nous avons ainsi mis en œuvre :

- La réduction d'achat de papier de 10 % et l'utilisation de papier labellisé FSC,
- La mise en place de produits « bio » sur la carte du restaurant,
- Le choix de produits non chimiques pour l'entretien de nos espaces verts,
- Le tri de 100% de nos déchets dangereux (pile, ampoules et néons, cartouches d'encre…)
- Valorisation de déchets non dangereux (papier, cartons, verres, cagettes, huiles alimentaires…)

et envisageons de poursuivre nos actions en 2013 notamment avec la participation au nettoyage des berges du lac en partenariat avec l'association SURFRIDER ainsi que le tri des bio déchets.

III- Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ en K€	N-1	N	Valeur	%
	40 364	40 212	152	-0.40%

I. Récapitulatif des contributions

Montants exprimés en K€	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct *(cahier des charges)*	3 891	3 877	-14	-0.40%
(Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches)	15%	15%		
- Compte 471 PAE	128	128		
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat	1 535	1 528	- 7	-0.50%
(dans un max. de 5% du budget de la ville)				
TOTAL PLVT				

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Soutien culturel	235	198	-37	- 15 %
-				
-				
TOTAL CONTRIBUTION				

	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation *(lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs)*				
● redevance fixe	20	20		
● redevance variable	210	210		
● redevance capitalisée	48	48		
TOTAL redevance domaniale	278	278		
TOTAL GENERAL	6 067	6 009	-58	-.95

II. Historique sur 5 ans

Montants exprimés en K€	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	43 008	43 066	40 608	41 740	45 088	213 510
Etat Commune (1)	26 556	26 773	25 360	26 201	28 123	133 013
Frais de personnel (2)	6 363	6 156	5 858	5 906	6 116	30 399
Autres	5 990	5 967	5 456	6 553	7 173	31 139
Résultat net	**4 099**	**4 170**	**3 934**	**3 080**	**3 676**	**18 959**

Détail (1)						
Prélèvement	23 124	23 225	21 968	23 194	24 639	116 150
Loyers versés à la ville	278	278	253	248	236	1 293
Impôts et Taxes (LF)	887	893	882	1 101	1 166	4 929
Cahier des charges	198	235	214	179	240	1 066
Impôt société	2 069	2 142	2 043	1 487	1 842	9 583
Total	26 556	26 773	25 360	26 201	28 123	133 013
(2) : y compris participation	499	502	505	383	69	1 958

Affectation du chiffre d'affaires brut

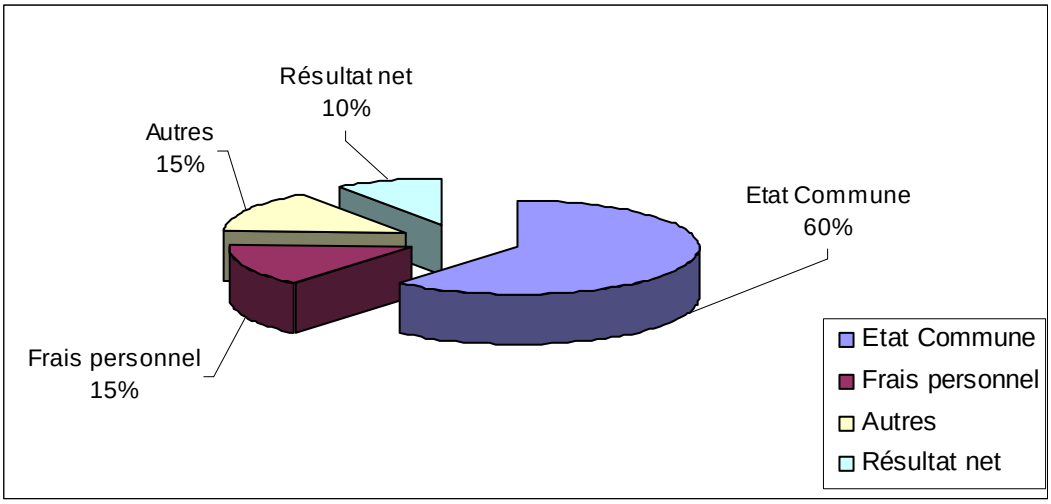

Le compte rendu financier met en évidence les éléments suivants :

- la baisse du chiffre d'affaires du casino a eu un impact sur les résultats de la société, les facteurs exogènes décrits précédemment ont contribué à la légère décroissance de notre activité,
- cette même baisse s'est traduite par un déséquilibre dans les données économiques et financières par rapport aux perspectives initiales.
-

Même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n’en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles ont impacté à la baisse le niveau d’activité prévu dans le compte prévisionnel d’exploitation. Cette baisse d’activité complétée d’un poids des charges dont la variabilité est quasi nulle accentue fortement le déséquilibre de certaines concessions du Groupe. Les dispositions fiscales récentes illustrent les difficultés auxquelles doit faire face notre casino (Taxe sur les salaires, forfait social).

III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

a) Programmation dans le théâtre du casino :

Spectacles Jazz

Maceo Parker	17 mars 2012
Avishai Cohen	04 mai 2012

Théâtre

Boire Fumer et Conduire Vite	9 novembre 2011

Spectacles Humour

Audrey Lamy	12 novembre 2011
Arnaud Tsamere	06 & 07 décembre 2011
Michael Gregorio	14 & 15 décembre 2011
Mathieu Madenian	20 janvier 2012
Les Chevaliers du Fi	31 janvier et 01 février 2012
Ary Abittan	10 février 2012
Thomas Ngijol	23 février 2012
Gaspard Proust	14 mars 2012
Jeremy Ferrari	06 avril 2012
Les Lascars Gays	11 mai 2012
Pascal Légitimus	29 mai 2012
Nicole Ferroni	22 juin 2012
Noëlle Perna	05 octobre 2012
Florent Peyre	12 octobre 2012

Spectacles variétés

Claire Keim	05 novembre 2011
Bernard Lavilliers	25 novembre 2011
M Pokora	09 décembre 2011
Michel Jonasz	07 janvier 2012
Axelle Red	28 janvier 2012
Stromae	27 mars 2012
Tri Yann	30 mars 2012
Mickaël Miro	04 avril 2012
La Compagnie Créole	07 mai 2012

Umberto Tozzi	25 mai 2012
Christophe Willem	07 juin 2012
Pierre Perret	08 juin 2012
Les Chœurs de France	16 juin 2012
Danse :	
Cie l'Eventail	17 février 2012
Cie Kader Attou	12 & 13 avril 2012
Gala d'Etoiles	02 juin 2012
Yasmeen Godder	19 octobre 2012
Spectacle Musical :	
Ces Années là	31 décembre 2011
Musique classique :	
Ensemble Molto Assaî	01 avril 2012
Spectacles du Monde :	
Soy de Cuba	03 décembre 2011
Irish Celtic	18 décembre 2011
Amadou & Mariam	23 mars 2012
Printemps des Cinéconcerts	02 mai 2012
Concerts caritatifs :	
Association Laurette Fugain	11 février 2012
Spectacles jeune public	
Jeunesses musicales de France	15 novembre 2011
<u>Au casino</u>	
Diners dancing DJ tous les samedis soir	19 novembre au 11 février 2012
Réveillon de la Saint Sylvestre	31 décembre 2011
Soirée cabaret	05 novembre 2011
Nouvel an Russe	14 janvier 2012
Soirée Saint Valentin	14 février 2012
Soirée Saint-Patrick	17 mars 2012
Soirée Salsa	14 avril 2012
Soirée Mille et une nuits	26 mai 2012
La folle journée soirée Charleston	20 octobre 2012

<u>b) Programmation à l'extérieur du casino :</u>

La Fête du Vin	28 juin au 1er juillet 2012

2) Contribution au développement touristique

a) Toutes les actions qui contribuent à améliorer l'activité de la ville (feu d'artifices, organisation de tournoi jeu, événements sportif, animation ludique- *tombola*, illumination de la façade, etc …) sont mise en oeuvre. Toutes les conventions, remise de prix et synergies avec les hôtels et particulièrement le Pullman contribuent à ce développement.

b) Sponsoring, Partenariat
Au Festival de danse « Les Grandes Traversées »
Au Jumping International de Bordeaux
Au Printemps des Ciné Concerts
A Bordeaux Fête le Vin
A l'Opéra National de Bordeaux (Opéra Les noces de Figaro)

c) Revue de presse :
Nos actions, notre activité et nos événements sont de grandes qualités. Nous sommes considérés par les médias comme un acteur majeur de la Ville. Nous sommes sollicités par les journalistes et notre actualité est naturellement couverte est retranscrite dans la presse locale, régionale, les publications de l'Office de Tourisme et les sites internet.

3) Restaurant(s) / Bar(s)

a) Cartes et horaires et les jours d'ouverture

- Salle de jeux :
  - Restaurant « La Carène » : 20 places assises
  - Bar « La Carène » : service de consommations diverses

  Ouvert tous les soirs.
- Salle des machines à sous :
  - Bar « Led&bar » service de consommations diverses.

  Ouvert tous les jours.
- Restauration :
  - La Brasserie l'Atrium : 170 places assises.

  Ouvert tous les jours
  - La Passerelle / Salon des Etoiles :

  Espace polyvalent de 60 à 250 places assises pour dîners, dîners dansants et spectacles.
  Cocktails jusqu'à 500 personnes.

b) l’activité :

	N-1	N
Nbre de Cvts payants	75 227	72 361
	N-1	**N**
Ticket moyen	22.94	23.92
	N-1	**N**
CA TTC en K€	2 249	2 369

5) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d’activité

a) Tableau des effectifs par secteur d’activité :

- Secteur Machines à sous : 35 collaborateurs
- Secteur Jeux Traditionnels : 36 collaborateurs
- Secteur Restaurant : 37 collaborateurs
- Secteur Maintenance : 10 collaborateurs
- Secteur Sécurité, Accueil, Vidéo : 28 collaborateurs
- Secteur Administratif : 7 collaborateurs
- Secteur animation / marketing : 6 collaborateurs

b) Organigramme de l’établissement (non nominatif)

Voir pieces jointes

c) Formations réalisées

- Interne
  Prévention abus de jeux
  Sauveteur secouriste du Travail
  Tracfin

- Externe
  Développement durable
  Instances représentatives
  Informatique
  Management
  Métiers
  Sécurité : SSIAP 1

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans la continuité de ces dernières années, les perspectives de l'activité casinotière en France, qui a subi une décroissance de l'ordre de - 20 % en quatre ans, restent incertaines dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitudes économique et financier.

Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos en France.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

La prochaine disposition fiscale portant sur la réforme des taux de TVA va avoir une incidence forte dans la mesure où :

- d'une part nos activités de restauration et d'animation vont être impactées sur les prix pratiqués,
- et d'autre part notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquence le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société.

Par ailleurs et malgré tout, la tendance des premiers mois de l'exercice 2012 - 2013 s'améliore légèrement : à fin mars le PBJ total du casino affiche une avance de 3.5 % par rapport à 2012.

- Documents joints -

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Organigramme
Carte du restaurant

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2012

Désignation de l'entreprise : S.A.T.B — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Rue Cardinal RICHAUD, BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 1 8 0 8 3 7 5 4 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/10/2012 Net 3	N-1 31/10/2011 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 100 629	AG	778 257	322 371	382 474
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	2 501	(2 501)	
	Constructions	AP	17 809 055	AQ	10 855 788	6 953 266	8 391 903
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 088 345	AS	8 494 038	1 594 306	1 862 446
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 768 471	AU	4 785 504	982 967	423 746
	Immobilisations en cours	AV	141 146	AW		141 146	48 435
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	40 000	CV		40 000	40 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	1 758	BI		1 758	1 998
	TOTAL (II)	BJ	34 949 406	BK	24 916 091	10 033 315	11 151 005
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	62 015	BM		62 015	99 287
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 222	BU		2 222	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	44 550	BW		44 550	38 926
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	58 408	BY		58 408	84 991
	Autres créances (3)	BZ	8 682 474	CA		8 682 474	7 449 952
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	733 703	CG		733 703	759 141
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	189 817	CI		189 817	109 699
	TOTAL (III)	CJ	9 773 192	CK		9 773 192	8 542 000
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	44 722 599	1A	24 916 091	19 806 508	19 693 005

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Invoke

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN-PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2012

Désignation de l'entreprise S.A.T.B

Néant ☐*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6 750 000)		DA	6 750 000	6 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	675 000	675 000
	Réserves statuaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF	110 205	110 205
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	70 130	84 957
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 098 718	4 170 173
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	22 202	17 719
	TOTAL (I)		DL	11 726 257	11 808 056
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	80 800	80 800
	Provisions pour charges		DQ	28 537	
	TOTAL (III)		DR	109 337	80 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	190 068	160 776
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	676 039	1 014 971
	Dettes fiscales et sociales		DY	4 917 094	4 657 197
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	883 447	610 496
	Autres dettes		EA	1 304 264	1 360 708
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	7 970 914	7 804 149
	Écarts de conversion passif * **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	19 806 508	19 693 005
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
	Écart de réévaluation libre		1D		
	Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 709 553	7 643 372
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Invoke

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2012

Désignation de l'entreprise : S.A.T.B

Néant ☐*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 531	FB		FC	8 531	7 897
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue – services *	FG	19 876 042	FH		FI	19 876 042	19 833 464
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 884 573	FK		FL	19 884 573	19 841 362
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	526 295	606 259
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	346 163	382 350
	Autres produits (1) (11)					FQ	23 808	17 583
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 780 841	20 847 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	876 336	889 352
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	37 272	(4 486)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 675 999	3 566 358
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	886 610	892 590
	Salaires et traitements *					FY	4 010 659	3 918 725
	Charges sociales (10)					FZ	1 853 659	1 735 230
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	2 308 295	2 381 422
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		323
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	28 537	
	Autres charges (12)					GE	484 932	671 661
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 162 302	14 051 178
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 618 539	6 796 377
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		28 889
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 703	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	700	447
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 403	29 336
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	75	152
	Différences négatives de change					GS	60	104
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	136	256
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 267	29 079
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 625 807	6 825 457

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Invoke

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2012

Désignation de l'entreprise S.A.T.B

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 914	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	87 196	128 916
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 187	3 606
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	131 298	132 523
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	394	468
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	81 738	128 634
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 171	14 135
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90 303	143 238
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	40 994	(10 715)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	498 661	502 090
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	2 069 422	2 142 479
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 919 543	21 009 415
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 820 825	16 839 242
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 098 718	4 170 173

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	6 703	28 889
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	82 360	113 080
(9)	Dont transferts de charges	A1	343 391	342 850
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		100 349
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur opération de gestion		43 013
Cession d'immobilisations	81 738	87 097
Paiement frais prudhomme	394	
Amortissements dérogatoires	5 670	1 187
Amortissements exceptionnels	2 501	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

© Invoke

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2012

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise S.A.T.B — Néant ☐*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	1 100 629	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	17 212 066	KN		KO	(16 615 078)
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	2 822 692	KQ		KR	14 389 373
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	9 928 941	KT		KU	569 239
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 935 722	KW		KX	2 827 386
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	995 773	LC		LD	11 453
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	48 435	LI		LJ	94 021
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	32 943 632	LO		LP	1 276 397
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	40 000	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1 998	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	41 998	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	34 086 260	ØH		ØJ	1 276 397

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: Par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW 1 100 629	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME 596 988	MF
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 17 212 066	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 409 835	MK 10 088 345	ML
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 4 763 108	MO
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 1 864	MT 1 005 363	MU
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ 1 310	NA 141 146	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG 413 010	NH 33 807 018	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 40 000	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 240	2F 1 758	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ 240	NK 41 758	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 413 250	ØL 34 949 406	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Invoke

AGREMENT DGFIP C5112.10004

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2012

Désignation de l'entreprise S.A.T.B

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisatons incorporelles TOTAL II		PE	718 155	PF	60 102	PG		PH	778 257
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	9 802 534	PS	(9 802 534)	PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 840 321	PW	9 015 467	PX		PY	10 855 788
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 066 494	QA	755 640	QB	328 097	QC	8 494 038
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 630 333	QE	2 221 063	QF		QG	3 851 396
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	877 416	QM	58 556	QN	1 864	QO	934 108
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	22 217 100	QV	2 248 192	QW	329 961	QX	24 135 331
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	22 935 255	ØP	2 308 295	ØQ	329 961	ØR	24 913 589

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	4 716	N8		P6		P7	1 187	P8		P9		Q1	3 528
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	853	S6		S7		S8		S9		T1		T2	853
Inst. techniques mat. et outillage		T3	100	T4		T5		T6		T7		T8		T9	100
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	953	X3		X4		X5		X6		X7		X8	953
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	5 670	NQ		NR		NS	1 187	NT		NU		NV	4 482
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	5 670	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	1 187	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	4 482							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

© Invoke

ORGANIGRAMME CASINO BARRIERE DE BORDEAUX

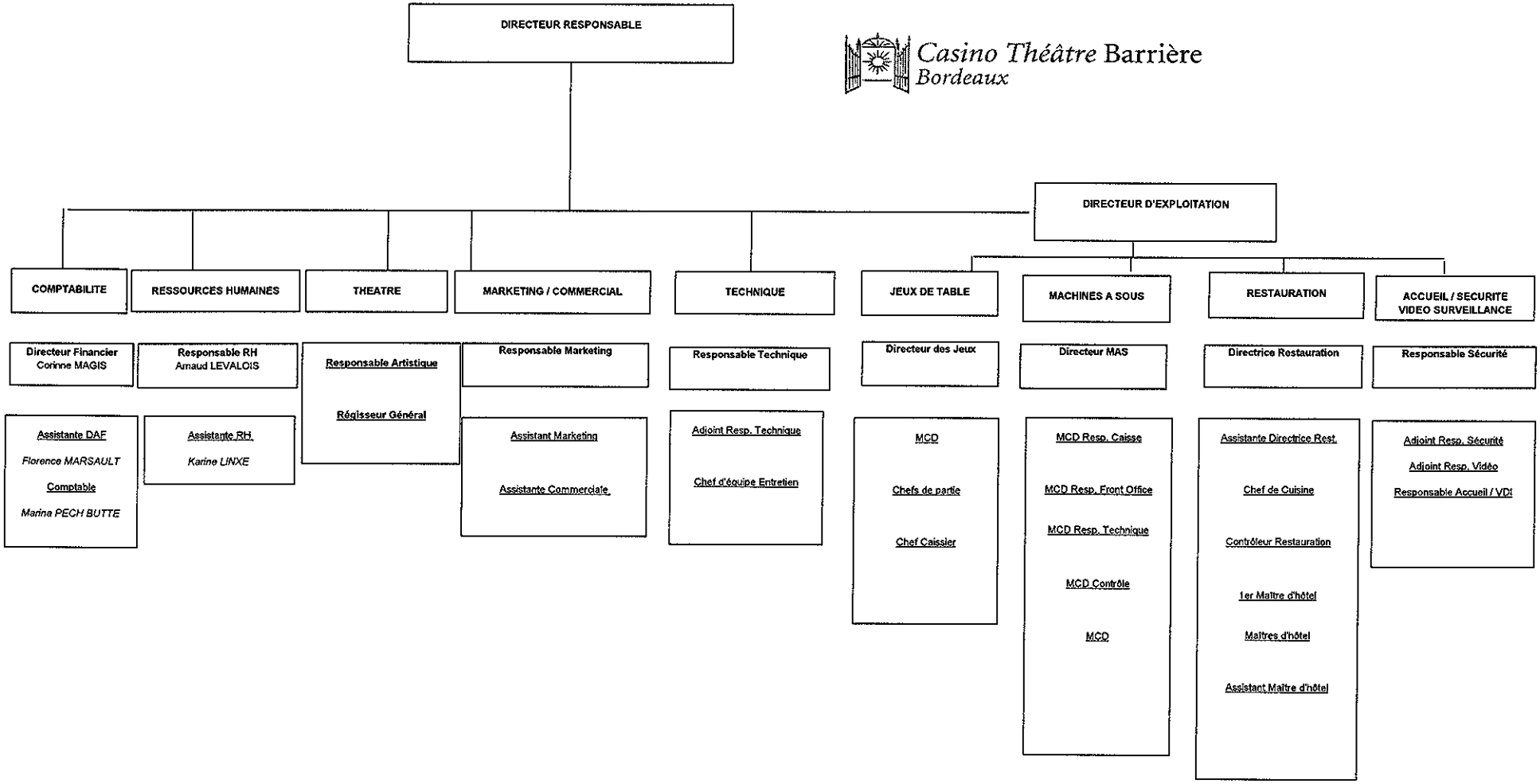

M.A.J. le 01/10/2008

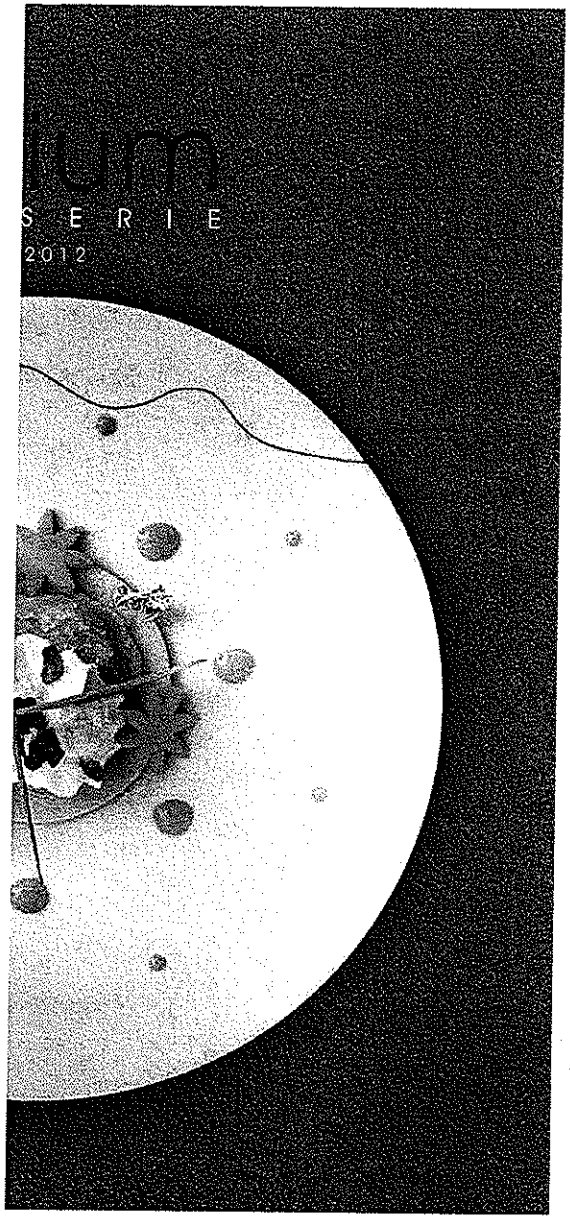

LES CHAMPAGNES

Vranken Brut	75cl	39,00€
Fouquet's	75cl	48,00€
Pommery Brut Royal	75cl	60,00€
Laurent Perrier Brut	75cl	65,00€
Thiennot rosé	75cl	59,00€

LES EAUX

Vittel, San Pellegrino, Evian, Badoit	50cl	3,10€
Vittel, San Pellegrino, Evian, Badoit	100cl	3,90€
Perrier	33cl	3,30€

LA CAFÉTERIE

Expresso, décaféiné Malongo	1,70€
Cappuccino, double expresso Malongo	2,90€
Café ou thé gourmand	5,10€
Le «BIG» café ou thé gourmand	7,10€
Irish Coffee	6,90€
Thé Dammann (Earl Grey, Ceylan, Menthe)	2,90€
Infusions Dammann (Verveine, verveine/menthe, tilleul, tilleul/menthe, camomille)	2,90€

LES DIGESTIFS

Get 27, Get 31, Manzana	4cl	5,20€
Cognac Rémy Martin, VSOP	4cl	7,90 €

DEMANDEZ NOTRE CARTE
DES GRANDS CRUS
À PRIX SYMPAS

Dans le cadre de notre engagement «Développement Durable», nous avons développé un partenariat avec l'association «Les Bouchons d'Amour». À ce titre, nous récoltons les bouchons plastiques. La totalité des fonds collectés provenant du recyclage sont redistribués au profit des personnes handicapées.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Tarifs TTC nets - TVA 7 % (hors boissons alcoolisées 19,6 %) - service compris. En respect de la législation sur les débitants d'alcool et dans l'intérêt de tous, la direction se réserve le droit d'arrêter la consommation d'alcool dès qu'elle l'aura jugée nécessaire.

VINS BLANCS

	15 cl	37,5 cl	75 cl
Tariquet (sec) Côtes de Gascogne	3,90€		13,50€
Château Landereau Entre-deux-mers AOC		10,80€	15,90€
Dourthe n°1 Bordeaux AOC	4,70€	9,50€	15,00€
Château Coucheroy Pessac-Léognan AOC		15,90 €	29,00€
Cuvée domaine Vacheron - Vin Bio ▼ Sancerre AOC	6,90€		33,00€
Les Hauts de Ricaud Loupiac AOC	4,80€		24,50€

VINS ROSES

	15 cl	37,5 cl	75 cl
Château Landereau Bordeaux Clairet AOC		9,50€	14,90€
Domaine de Tibourens Côtes de Provence AOC (St Tropez)		9,90€	16,50€
Dourthe n° 1 Bordeaux AOC	3,90€		15,90€
Domaine de l'Olivette Bandol AOC	4,90€		25,00€

VINS ROUGES

	15 cl	37,5 cl	75 cl
Château de Camarsac Bordeaux AOC		8,00€	13,50€
Château les Minauderies - Vin Bio Ecocert 1ères Côtes de Blaye AOC			15,90€
Dourthe n°1 Bordeaux AOC	4,70€	9,50€	17,00€
Premières Vendanges - Henry Marionnet ▼ Touraine AOC	5,50€		24,00€
Château Cabannieux Graves AOC		12,90€	21,50€
Diane de Belgrave Haut-Médoc (2ème Vin Château Belgrave)		15,90€	29,00€
Château Reysson Haut Médoc Cru Bourgeois	4,80€	19,00 €	35,00€
Château La Commanderie Saint-Estèphe Cru Bourgeois			37,00€
Cuvée Perveche - Puy Arnaud ▼ Castillon - Côtes de Bordeaux	6,50€		32,00€
Château le Jurat Saint-Emilion Grand Cru		17,50 €	33,00€
La Croix de Mazeyres Pomerol (2ème Vin Château Mazeyre)			36,00€
Les Demoiselles de Larrivet Haut-Brion Pessac Léognan (2ème Vin Chateau Larrivet)			34,00€

LES POTS	12 cl	25 cl	46 cl
Bordeaux AOC - Rouge, Blanc, Rosé	3,20€	4,50€	7,50€

▼ La Sélection Lucien Barrière

Casino Théâtre Barrière
Bordeaux

Rejoignez-nous sur facebook.com/CasinoBordeaux
Rue du Cardinal Richaud • Bordeaux Lac • Tél. 05 56 69 49 00
www.casino-bordeaux.com

MACHINES À SOUS • JEUX DE TABLE • POKER ROOM BARS • RESTAURANTS • THÉÂTRE • HÔTEL PULLMAN

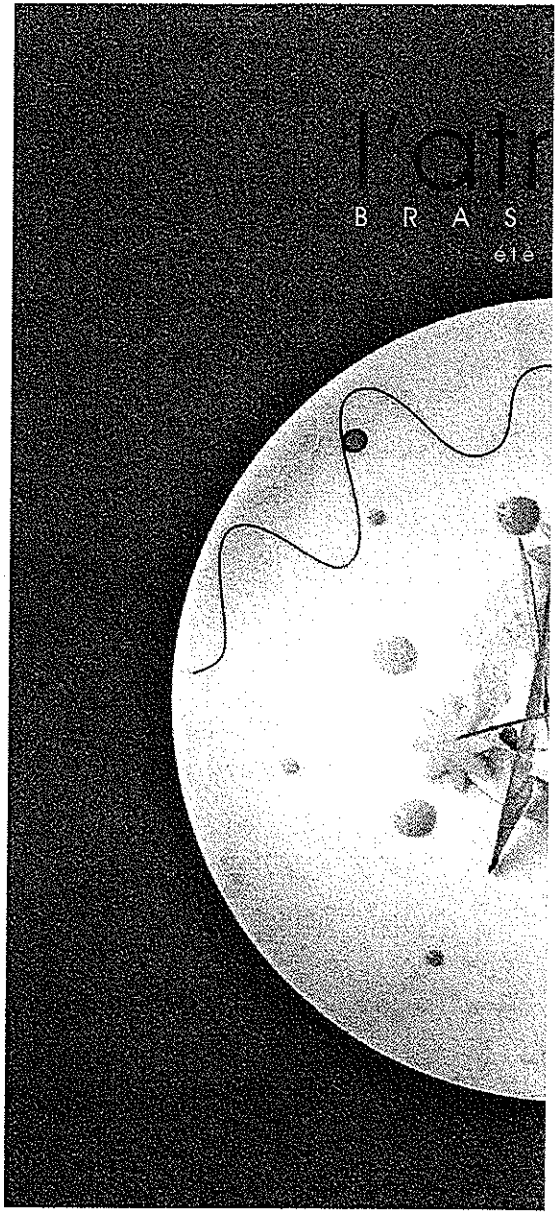

LES APÉRITIFS

POUR ACCOMPAGNER VOTRE APÉRTIF

TAPENADE D'OLIVES NOIRES 2,50€
CAVIAR D'AUBERGINES 2,50€
PÂTÉ BASQUE 2,50€

LES CLASSIQUES

La coupe de Champagne Vranken*	10cl	7,50€
La coupe de Champagne Thiennot rosé	10cl	8,90€
La coupe de Champagne Laurent Perrier	10cl	9,90€
Kir au vin blanc*	10cl	3,90€
Kir royal au Vranken	10cl	7,90€
Kir royal au Fouquet's	10cl	8,90€
Lillet (blanc ou rouge)*	6cl	4,60€
Martini (blanc ou rouge)*	6cl	4,20€
Suze*	6cl	4,20€
Porto Sandemann Ruby (rouge)*	6cl	4,60€
Campari*	6cl	4,60€
Ricard, Pastis 51, Pernod*	2cl	3,30€

LES COCKTAILS

Sans alcool

Snowball Jus de fraise, limonade, chantilly	6,80€
Tonic Agrumes Sirop de citron, Schweppes, jus de pamplemousse	6,80€
Menthe Fresh Thé glacé à la menthe maison, sirop de menthe	6,80€

Avec alcool

Menthe Glaciale Vodka, Jet 27, Thé à la menthe	7,80€
Cap Ferret Vin rosé, Jus de pamplemousse	7,80€
Tobago Rhum, jus de fraise, limonade	7,80€

LES BIÈRES

Pression	**25cl**	**50cl**
Kronenbourg 1664	3,70€*	5,80€
Bouteilles		**33cl**
Carlsberg		4,80€
Heineken		4,80€
Pelforth Brune		4,80€
Abbaye de Leffe Blonde		4,80€
Grimbergen		4,80€

LES ALCOOLS

	2cl	4cl
Whisky Long John*	3,40€	5,50€
Whisky Jack Daniel's	4,80€	7,50€
Whisky Jameson		6,40€
Rhum Bacardi, Vodka Poliakov, Gin Gibson's*		5,50€

Complément sirop 0,60€
Complément jus de fruits, sodas 1,60€

LES SODAS & JUS DE FRUITS*

	25cl	33cl
Coca-cola, Coca-cola light, Sprite, Fanta (pression)		3,50€
Coca-cola zéro		3,50€
Orangina, Nestea, Limonade	3,50€	
Schweppes, Schweppes agrumes	3,50€	
Jus de fruits Granini	3,30€	

Orange, Pamplemousse, Ananas, Tomate, Framboise, Multivitaminé, Abricot, Pomme

-5% de réduction

Offre réservée aux porteurs de la carte Casinopass

LES ENTRÉES

LES PLANCHETTES

ASSORTIMENT DE CHARCUTERIES 8,90€
Chorizo, saucisse sèche, pâté basque au piment d'Espelette, lomo, pâtés doux marinés & croûtons

SAUMON FUMÉ 11,50€
blinis et beurre Isigny

LES ENTRÉES

VELOUTÉ FRAIS DE COURGETTES 7,20€
copeaux de jambon sec et parmesan

AUTOUR DE LA TOMATE 7,50€
gaspacho, tartare de tomate, aspic de fête et basilic, sorbet tomate fraîche

LONGE DE THON MARINÉE EN CARPACCIO 9,20€
boule de glace au wasabi

TERRINE DE FOIE GRAS MI-CUITE 13,50€
marmelade d'oignons et abricots

FOIE GRAS POÊLÉ 14,80€
crumble d'épices, réduction de Lillet

LES SALADES

LA SALADE PAYSANNE 13,70€
salade, tomates, poêlée de lardons et oignons, gésiers de dindo émincés, fromage de brebis, croûtons à l'ail, toast de foie gras

LA FOLIE FROMAGÈRE 12,90€
salade gourmande, croustillant de chèvre frais, fêta, gouda mariné au cumin, magret de canard fumé, croûtons et noix

LA SALADE CÉSAR 12,90€
sucrine, poulet mariné, anchois marinés, croquants de parmesan, croûtons, sauce César

LA SALADE ANDALOUSE 12,90€
salade gourmande, moules, encornets, chorizo émincé, légumes marinés, olives noires

L'ECAILLE

HUÎTRES N°3 DU BASSIN D'ARCACHON x6 9,90€ x9 13,90€ x12 17,90€

ASSIETTE DE BULOTS 8,50€

ASSIETTE DE CREVETTES 8,50€

ASSIETTE DE BULOTS ET CREVETTES 9,50€

ASSIETTE OCÉANE 17,50€
3 huîtres, crevettes, bulots, tartare de saumon, thon mariné

DÉLICES DE LA MER 23,00€
6 huîtres crevettes, bulots, tartare de saumon, thon mariné, saumon moules et encornets marinés

LES PLATS CHAUDS

LE BŒUF...

Accompagné de pommes allumettes et d'un bouquet de salade verte
Sauce au choix : béarnaise, roquefort, poivre vert

STEAK TARTARE PRÉPARÉ 9,90€
cru ou poêlé (150g)

STEAK HACHÉ XXL 11,50€
à la plancha (300g)

CAPARCCIO DE BŒUF 12,50€
(200g)

PAVÉ DE BAVETTE 13,90€
grillé (180g)

ENTRECÔTE 18,20€
grillée à la Bordelaise (300g)

HAMBURGER DU SUD-OUEST 16,50€
steak haché, escalope de foie gras, échalotes confites, tomate, salade, fromage de brebis

...ET LES BROCHETTES

BROCHETTE DE POULET MARINÉ 13,50€
citron, poivrons et tomate

BROCHETTE DE MAGRET DE CANARD 14,90€
poivrons et tomate

LES POISSONS

LES MOULES DU JOUR DE L'ATRIUM 12,50€

POÊLÉE D'ENCORNETS À LA TXISTORRA 13,50€
pommes grenailles, poivrons, ail persil, piment d'Espelette

STEAK D'ESPADON GRILLÉ EN CROÛTE D'ÉPICES 14,20€
pommes grenailles et poêlée de courgettes

NOIX DE SAINT-JACQUES SNACKÉES 16,90€
pommes grenailles et poêlée de courgettes, infusion de petits pois

LES PÂTES

WOK DE CANARD MARINÉ 13,50€
Magret de canard, champignons noirs, carottes, courgettes, nouilles chinoises, wasabi, sésame

TORTELLIS D'ASPERGES 10,90€
nage de crustacés aux écrevisses et pousses d'herbes

Plats servis en moins de 15 minutes

LES DESSERTS

LES DESSERTS

ASSIETTE DE BREBIS 5,90€
et confiture de cerises noires

CRÈME BRÛLÉE MAISON À LA VANILLE 5,90€
flambée en salle

MOUSSE AU CHOCOLAT NOIR ET FRAMBOISES FRAÎCHES 6,90€
éclats de nougatine

« AUTOUR DE LA FRAISE » 6,50€
Smoothie, en nage, tartelette et sorbet

COUPE PIÑA COLADA 5,90€
Panacotta à la noix de coco, ananas frais mariné au rhum, sorbet Piña Colada

SALADE DE FRUITS 5,90€
« retour du marché »

LES GLACES

LE VACHERIN DE L'ATRIUM 6,50€
glace vanille et fraise

DAME BLANCHE 6,70€
glace vanille, chocolat chaud, chantilly

CAFÉ LIÉGEOIS 6,70€
glace café, glace vanille, coulis de café, chantilly

CHOCOLAT LIÉGEOIS 6,70€
glace chocolat, glace vanille, chocolat chaud, chantilly

BOULE DE SORBET OU GLACE 2,00€

LES GOURMANDS

CAFÉ OU THÉ GOURMAND 5,10€
café ou thé, accompagné de 4 mignardises

LE « BIG » CAFÉ OU THÉ GOURMAND 7,10€
Mousse chocolat, framboise, crème brûlé, tuile aux amandes, smoothie de fraise, financier à la fleur d'oranger, glace canelé

LES MENUS À PRIX DOUX

Proposés tous les jours

MENU BIEN-ÊTRE 22€

Velouté frais de courgettes, copeaux de jambon sec et parmesan
Ou
La salade Andalouse
salade gourmande, moules, encornets, chorizo émincé, légumes marinés, olives noires
****
Brochette de poulet mariné, citron, poivrons et tomate
pommes allumettes et bouquet de salade verte
Ou
Steak d'espadon grillé en croûte d'épices
pommes grenailles et poêlée de courgettes
****
Salade de fruits « retour du marché »
Ou
Crème brûlée maison à la vanille

MENU GOURMAND 27€

Salade paysanne
Salade, tomates, poêlée de lardons et oignons, gésiers de dinde émincés, fromage de brebis, croûtons à l'ail, toast de foie gras
Ou
Longe de thon marinée en carpaccio, boule de glace au wasabi
***
Brochette de magret de canard, poivrons et tomate
pommes allumettes et bouquet de salade verte
Ou
Poêlée d'encornets à la txistorra
pommes grenailles, poivrons, ail persil, piment d'Espelette
***
Le vacherin de l'Atrium, glace vanille et fraise
Ou
Mousse au chocolat noir et framboises fraîches, éclats de nougatine

MENU PRESTIGE 32€

Terrine de foie gras mi-cuite, marmelade d'oignons et abricots
Ou
9 Huîtres n°3 du bassin d'Arcachon
***
Noix de Saint-Jacques snackées,
pommes grenailles et poêlée de courgettes, infusion de petits pois
Ou
Entrecôte grillée à la bordelaise (300g)
pommes allumettes et bouquet de salade verte
***
« Autour de la fraise » smoothie, en nage, tartelette et sorbe
Ou
Assortiment de desserts
mousse chocolat framboise, crème brûlé, tuile aux amandes, smoothie de fraise, financier à la fleur d'oranger, glace canelé

BUFFETS À VOLONTÉ

Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

LE SOLO FROID 8,80€
buffet d'entrées

LE SOLO CHAUD 9,80€
buffet de plats chauds

LE DUO 13,50€
buffet d'entrées et de plats chauds